

Appel à candidature pour la campagne FISH INTEL

Marquage de Bar et Lieu Jaune en Mer d'Iroise aux alentours de Ouessant

Objet de la consultation

- ➔ *Affrètement de navires par le CDPMEM du Finistère pour le marquage de Bar et Lieu Jaune en Mer d'Iroise aux alentours de Ouessant dans le cadre du programme Interreg FISH INTEL*
- ➔ *Le programme Interreg FISH INTEL vise au déploiement d'un réseau de télémétrie acoustique en vue d'une meilleure connaissance des habitats et des déplacements de poissons (Bar en lieu jaune en Mer d'Iroise). L'objectif est de déployer en 20-30 récepteurs en Mer d'Iroise et de marquer 125 poissons.*

Organismes responsables du projet et contacts

- ➔ Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère (CDPMEM du Finistère)

Date de la publication : 26 avril 2022

Date de la remise des offres : 18 mai 2022 à 12h

Contacts : Erwan Quemeneur quemeneur.cdpmem29@gmail.com

Mewen Abjean abjean.cdpmem29@gmail.com

Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère

Le Comité Départemental des Pêches du Finistère est partenaire du programme Interreg FISH INTEL :
« Innovation dans le domaine halieutique pour des ressources transmanche durables et partagées »

Ce programme rassemble 12 organisations scientifiques ou professionnelles de France, d'Angleterre et de Belgique. Cette étude cherche à identifier et protéger les habitats utilisés par une sélection d'espèces halieutiques d'importance dans la région Manche. En déployant un réseau de télémétrie acoustique, le projet suivra les mouvements de poissons marqués dans leur écosystème et identifiera les habitats essentiels leur permettant d'accomplir leurs fonctions écologiques (croissance, reproduction, alimentation et migration).

Dans ce cadre, le CDPMEM du Finistère affrète :

Volet 1 : 1 navire pour les opérations de pêche du poisson (bar et lieu jaune)

Volet 2 : 1 navire « hôpital » pour les opérations de marquage des poissons capturés

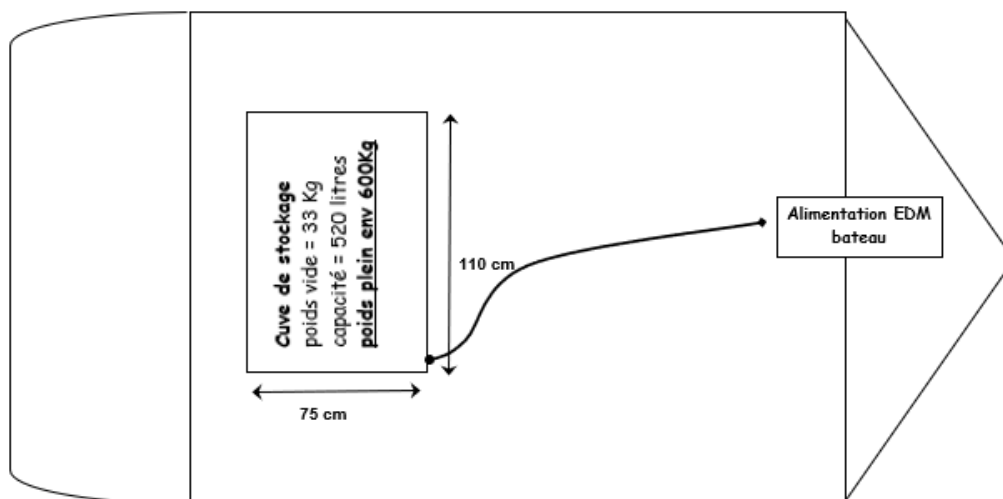
Travaux demandés

Détail sur les travaux demandés

Volet 1 : Un navire « pêcheur » sera affrété. Celui-ci devra pêcher les poissons à l'hameçon (bar et lieu jaune) et les conserver vivant en vue de les marquer sur un autre navire (le navire « hôpital »). Les opérations auront lieu conjointement avec le navire « hôpital » en Mer d'Iroise aux alentours de Ouessant. La pontée minimum demandée pour le navire « pêcheur » est de 500 kg pour conserver les poissons en vivier. Le navire devra obligatoirement accueillir un personnel spécial lors de l'opération afin de s'assurer du bon maintien en vie des individus capturés (percement de la vessie natatoire, oxygénation, etc.). Le navire devra pêcher 125 poissons pouvant être marqués (> 800 g) sur une période d'affrètement allant de 4 jours minimum et pouvant aller jusqu'à 8 jours. L'affrètement pourra être interrompu, si les conditions météorologiques ne permettent pas aux personnels scientifiques de travailler dans des conditions satisfaisantes. L'affrètement pourra également être interrompu, si le quota de poissons marqués est atteint avant les 8 jours.

Bateau "Pêche"

- 1 alimentations d'edm (circuit ouvert)
- 1 cuves 110(L)x75(l)x76(h) cm



Volet 2 : Un navire « hôpital » sera affrété pour réaliser le marquage proprement dit. Les opérations auront lieu conjointement avec le navire « pêcheur » en Mer d'Iroise aux alentours de Ouessant. La pontée minimale du navire « hôpital » est de 2t afin de pouvoir maintenir les poissons en vivier. Le navire devra accueillir 3 personnels spéciaux pour la réalisation des manipulations. Le navire sera affrété 4 jours minimum et pouvant aller jusqu'à 8 jours. L'affrètement pourra être interrompu, si les conditions météorologiques ne permettent pas aux personnels scientifiques de travailler dans des conditions satisfaisantes. L'affrètement pourra également être interrompu, si le quota de poissons marqués est atteint avant les 8 jours.

Bateau "Hôpital"

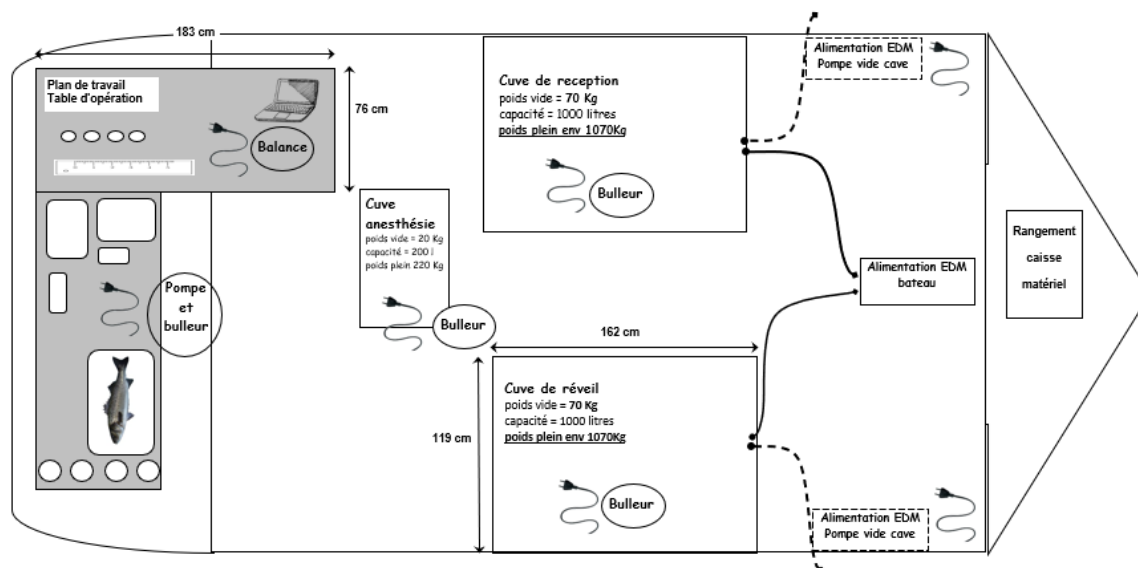
- Pont couvert (bâche ou autre)

- 2 alimentations d'edm (ou alim. avec pompe vide cave)
- 2 cuves 125(L)x95(l)x90(h) cm (capacité max 1000 litres)
- 1 cuve anesthésie 85(L)x55(l)x65(h) cm (100 litres utiles)
- Courant 220V
- 2 tables 183(L)x76(h) cm

Pontée minimale 2 Tonnes

FISH INTEL

interreg
France | Channel | England



Calendrier de réalisation

Opération prévue sur 4 jours minimum à 8 jours maximum - juin 2022

Obligations des soumissionnaires et exigences

Le contenu de la réponse contiendra à minima : une présentation de l'entreprise et une proposition technique suivant le modèle de retour de candidature en annexe.

Le prestataire retenu s'engage à mener à bien sa mission conformément aux règles de l'art et en veillant au respect des principes suivants :

- La sécurité des personnes avant tout
- Le prestataire devra être à jour de ses documents administratifs

Le navire « hôpital » devra disposer de suffisamment d'espace pour permettre d'installer au mieux les différents équipements embarqués (cf. plan ci-dessus). Il devra également et obligatoirement avoir

un pont couvert, pouvoir fournir à bord un courant 220V et une alimentation en eau de mer en continu.

Règlement de la consultation

Délai d'attribution du marché

L'attribution du marché sera réalisée avant le 25 mai 2022.

Modalités de réponse à la consultation

La transmission de la proposition devra être faite avant le 18 mai 2022 soit par courrier à l'adresse suivante :

Comité Départemental des Pêches du Finistère

Rue des Ateliers - ZA de Mespaol
29290 Saint-Renan

Soit par E-mail : quemeneur.cdpmem29@gmail.com ; abjean.cdpmem29@gmail.com

Garantie de financement des opérations

L'exécution du présent appel d'offre ne sera effective qu'au regard de la validation du projet par le chargé de mission concerné et le président du CDPMEM du Finistère.

Les critères de sélection pour le choix des candidats sont les suivants :

Points pour l'évaluation des propositions techniques	
Critères	Coefficient
Etre détenteur d'une licence bar hameçon pour le navire « pêcheur »	Critère éliminatoire si pas conforme
Permis de navigation en vigueur	Critère éliminatoire si pas conforme
Capacité technique et réglementaire à accueillir les personnels spéciaux en plus de l'équipage	Critère éliminatoire si pas conforme
Insertion dans le planning prévisionnel	Critère éliminatoire si pas conforme
Pontée de 500 kg minimum pour le navire « pêcheur » Pontée de 2000 kg minimum pour le navire « hôpital »	Critère éliminatoire si pas conforme
Catégorie de navigation	Critère éliminatoire si pas conforme
Expérience professionnelle déjà acquise sur des prospections antérieures, toutes espèces confondues	1 point par campagne prouvée
Logiciel de navigation adapté aux échanges standards de données de cartographie (Maxsea ou autre)	4
Pratique et expérience professionnelle sur les zones à prospecter	4
Espace disponible de travail à bord, présence de commodités fonction des plans fournis par type de bateau	3

La sélection des offres sera réalisée par le CDPMEM du Finistère. L'organe de décision, composé du Président et du Directeur, approuvera le choix du prestataire.

Modalités de règlement

La somme due au titre de la rémunération sera réglée après réalisation et sur présentation de facture.

Décision en cas de consultation infructueuse

Si pour des raisons liées aux candidatures ou au contenu financier des offres, l'appel à concurrence s'avérait infructueux en l'état, le CDPMEM pourrait proposer de négocier de gré à gré avec un ou des candidats afin d'envisager l'élaboration d'une offre recevable.

Annexe 1 : Candidature à joindre :

Préciser sur quel volet de l'offre vous souhaitez candidater (1 seule candidature possible par volet) : _____

Volet 1 : Opérations de pêche (navire « pêcheur ») / 4 jours minimum, 8 jours maximum

Volet 2 : Opérations de marquage (navire hôpital) / 4 jours minimum, 8 jours maximum

1/ Présentation de l'entreprise

Nom de l'armement :	
Port d'attache :	
Nom de l'armateur :	
Nom du patron :	
Effectif (dont personnel spécial) :	
Pontée max :	
Catégorie de navigation :	

2/ Présentation du savoir-faire et des motivations

Présentation de l'armement (savoir-faire de l'équipage, expérience sur les campagnes halieutiques déjà réalisée et sur le mode de pêche requis, métiers pratiqués, caractéristiques du navire,...) :

--

3/ Réponse au regard des critères de sélection :

Être détenteur de la licence nationale bar (précisez hameçon et/ou filet)	
Permis de navigation en vigueur (fournir une copie)	
Capacité technique et réglementaire à accueillir les personnels spéciaux en plus de l'équipage	

Insertion de l'opération dans votre planning prévisionnel ?	
Pontée (500 kg minimum pour navire pêcheur, 2000 kg pour navire hôpital) (précisez votre pontée)	
Préciser votre catégorie de navigation	
Régler ses CPO au CDPMEM du Finistère	
Expérience professionnelle déjà acquise sur des prospections antérieures, toutes espèces confondues (préciser le nombre de campagnes effectuées)	
Espace disponible de travail à bord, présence de commodités	
Pratique et expérience professionnelle sur les zones à prospector (détailler les métiers pratiqués)	
Logiciel de navigation adapté aux échanges standards de données de cartographie (préciser votre logiciel de navigation)	

4/ Montant de la prestation

Merci de chiffrer un montant journalier pour l'affrètement de votre navire prenant en compte les différentes charges (personnels, gasoil, ...)

Cette durée et cette période pourront être allongées si la mission n'était pas terminée.

5/ Pièces à fournir impérativement

- Permis de navigation
- Acte de Francisation
- Licence de pêche communautaire
- Annexe 1 de la présente offre dûment remplie

Date :

Signature :

Formulaire à rendre avant le 18 mai 2022 à 12h

Par voie postale :

Comité Départemental des Pêches du Finistère
Rue des Ateliers - ZA de Mespaul
29290 Saint-Renan



Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère

[Ou par E-mail :quemeneur.cdpmem29@gmail.com & abjean.cdpmem29@gmail.com](mailto:quemeneur.cdpmem29@gmail.com)